



# La Ruche Chapelloise

---

Société civile ayant emprunté la forme d'une société à responsabilité limitée.

Agrée par la Société Wallonne du Logement.

 : Rue de Piéton 2 – 7160 Chapelle-lez-Herlaimont  : 064 43 20 80

 : [www.laruchechapelloise.be](http://www.laruchechapelloise.be)  : [info@laruchechapelloise.be](mailto:info@laruchechapelloise.be)

Bureaux ouverts le : lundi après-midi de 13h00 à 16h30, mercredi et vendredi matin de 8h00 à 12h00

---

## FORMULAIRE UNIQUE DE CANDIDATURE ANNÉE 2026

Je soussigné (nom et prénom) : .....

demeurant à : .....

.....

Adresse mail : .....

 ..... 

Souhaite obtenir en location un logement social auprès de la SCRL La Ruche Chapelloise dans le respect de l'Arrêté du Gouvernement Wallon du 08/02/2024 et ses modifications ultérieures (MB 07/11/2007).

Je prends acte de ce qui suit :

**L**e demandeur introduit sa candidature de location au siège de la société de son choix, au moyen du formulaire unique de candidature, accompagné de tous les documents nécessaires à l'établissement de son admissibilité et, le cas échéant, de ses priorités. Le demandeur doit indiquer les communes dans lesquelles il est candidat à l'attribution d'un logement avec un maximum de 5 communes qu'il classe par ordre de préférence. Il peut limiter sa candidature à l'attribution d'un logement dans maximum 5 sections de communes ou quartiers de logements sociaux au sein de l'ensemble des communes choisies. Le demandeur est de plein droit candidat à l'attribution d'un logement auprès de toutes les sociétés de logement desservant le territoire des communes, sections de communes ou de quartiers indiqués.

Dans le mois de la demande qui lui en est faite, le ménage est tenu de fournir tout renseignement nécessaire au contrôle des conditions d'admission.

**Tout refus de fournir les autorisations visées à l'article 3, §3 de l'Arrêté du Gouvernement Wallon du 08/02/2024, ainsi que toute déclaration inexacte ou incomplète d'un membre du ménage autorisent la société à radier la candidature des intéressés.**

**Toute demande de candidature admise à une date antérieure au 1<sup>er</sup> juillet doit faire l'objet d'une confirmation introduite par le candidat entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 15 février. A défaut d'être confirmée, celle-ci est radiée.**

La candidature d'un ménage ayant refusé un logement à deux reprises est radiée.

Par dérogation, l'Organe d'Administration peut, à la demande du candidat locataire, décider de ne pas radier sa candidature lors du second refus si l'ordre de préférence ou le souhait émis n'a pas été respecté. Un troisième refus entraîne, sans possibilité de dérogation, la radiation de la candidature. Après radiation, la candidature ne peut être introduite qu'après un délai de six mois, à dater du jour de la notification de l'attribution de logement.

Le candidat affirme sur l'honneur que les réponses au questionnaire suivant sont exactes, sincères et véritables et déclare avoir été avisé que tout faux renseignement entraîne la nullité de la demande. Il portera immédiatement à la connaissance de La Ruche Chapelloise les éventuelles modifications survenues dans sa situation (changement adresse, situation familiale, revenus, etc.).

Le candidat déclare autoriser, par le présent formulaire, la société à se faire délivrer tout document nécessaire au contrôle de ses conditions d'admission.

Fait à ..... , le .....

 Signature(s) du (des) candidat(s) précédée(s) de la mention « lu et approuvé » :

## 1. COORDONNEES ET COMPOSITION DU MENAGE

---

CANDIDAT	CONJOINT OU COHABITANT
Nom :	
Prénom :	
Sexe : <input type="checkbox"/> féminin <input type="checkbox"/> masculin	<input type="checkbox"/> féminin <input type="checkbox"/> masculin
Date de naissance : _ _ / _ _ / _ _ _ _	Date de naissance : _ _ / _ _ / _ _ _ _
Lieu de naissance :	
Etat civil <sup>1</sup> :	
Nationalité <sup>2</sup> :	
Registre national : _ _ . _ _ . _ _ - _ _ _ _	Registre national : _ _ . _ _ . _ _ - _ _ _ _
Profession <sup>3</sup> :	
Handicapé : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Téléphone :	
Adresse :	
Code postal :	
Localité :	
Pays :	
Date domiciliation : _ _ / _ _ / _ _ _ _	Date domiciliation : _ _ / _ _ / _ _ _ _

<sup>1</sup> Indiquez :

C : pour la personne célibataire  
 M : pour la personne mariée ou la personne cohabitante  
 D : pour la personne divorcée  
 S : pour la personne séparée  
 V : pour la personne veuve

<sup>2</sup> Indiquez :

B : pour les ressortissants belges  
 U : pour les ressortissants de l'Union européenne autres que belges  
 A : pour les autres ressortissants

<sup>3</sup> Indiquez :

S : s'il s'agit d'un salarié  
 I : s'il s'agit d'un indépendant  
 C : s'il s'agit d'une personne percevant des allocations de chômage  
 P : s'il s'agit d'une personne pensionnée  
 MU : s'il s'agit d'une personne percevant des revenus de sa mutuelle ou assimilés  
 MI : s'il s'agit d'une personne percevant le revenu d'intégration sociale

Nº	NOM et Prénom	Date de naissance	Sexe	Lien de parenté	NISS	Commune domicile et date de domiciliation	Handicap	Profession
1		-- / -- / ----	<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F	<input type="checkbox"/> Enfant à charge <input type="checkbox"/> Enfant en hébergement <input type="checkbox"/> Autre :	---.---.--- - ---.---		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
2		-- / -- / ----	<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F	<input type="checkbox"/> Enfant à charge <input type="checkbox"/> Enfant en hébergement <input type="checkbox"/> Autre :	---.---.--- - ---.---		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
3		-- / -- / ----	<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F	<input type="checkbox"/> Enfant à charge <input type="checkbox"/> Enfant en hébergement <input type="checkbox"/> Autre :	---.---.--- - ---.---		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
4		-- / -- / ----	<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F	<input type="checkbox"/> Enfant à charge <input type="checkbox"/> Enfant en hébergement <input type="checkbox"/> Autre :	---.---.--- - ---.---		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	

5		-- / -- / ----	<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F	<input type="checkbox"/> Enfant à charge <input type="checkbox"/> Enfant en hébergement <input type="checkbox"/> Autre :	-----		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
6		-- / -- / ----	<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F	<input type="checkbox"/> Enfant à charge <input type="checkbox"/> Enfant en hébergement <input type="checkbox"/> Autre :	-----		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
7		-- / -- / ----	<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F	<input type="checkbox"/> Enfant à charge <input type="checkbox"/> Enfant en hébergement <input type="checkbox"/> Autre :	-----		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
8		-- / -- / ----	<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F	<input type="checkbox"/> Enfant à charge <input type="checkbox"/> Enfant en hébergement <input type="checkbox"/> Autre :	-----		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	

☒ Nombre d'enfant(s) en vie, y compris ceux ne faisant pas partie du ménage : \_\_\_\_\_

☒ Pour les femmes enceintes : Date prévue de l'accouchement<sup>4</sup> : \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_

---

<sup>4</sup> Fournir un certificat médical

**2. COMMUNES, SECTIONS DE COMMUNES OU QUARTIERS DE LOGEMENTS SOCIAUX AUPRES DESQUELLES LE MENAGE DESIRE ETRE CANDIDAT A L'ATTRIBUTION D'UN LOGEMENT (LE PRESENT FORMULAIRE SERA EGALLEMENT TRANSMIS AUX AUTRES SOCIETES CONCERNEES PAR LA DEMANDE)**

---

Deux possibilités :

☒ **Soit vous choisissez au maximum 5 « nouvelles communes » que vous classez par ordre de préférence. Votre demande porte alors également sur toutes les anciennes communes qui en dépendent (par exemple, si vous choisissez Chapelle-lez-Herlaimont dans ce cas-ci, un logement situé à Piéton ou Godarville pourra également vous être proposé).**

- 1<sup>er</sup> choix : \_\_\_\_\_
- 2<sup>ème</sup> choix : \_\_\_\_\_
- 3<sup>ème</sup> choix : \_\_\_\_\_
- 4<sup>ème</sup> choix : \_\_\_\_\_
- 5<sup>ème</sup> choix : \_\_\_\_\_

☒ **Soit vous effectuez un choix plus restreint portant au maximum sur 5 « anciennes communes » (sections de communes) que vous classez par ordre de préférence. Votre demande portera alors uniquement sur les localités choisies (par exemple, si vous choisissez Chapelle-lez-Herlaimont dans ce cas-ci, un logement situé à Piéton ou Godarville ne vous sera jamais proposé).**

- 1<sup>er</sup> choix : \_\_\_\_\_
- 2<sup>ème</sup> choix : \_\_\_\_\_
- 3<sup>ème</sup> choix : \_\_\_\_\_
- 4<sup>ème</sup> choix : \_\_\_\_\_
- 5<sup>ème</sup> choix : \_\_\_\_\_

**3. SOUHAIT CONCERNANT LE LOGEMENT\***

---

TYPES		OPTIONS	
Maison ou appartement ou studio	<input type="checkbox"/>	De préférence avec jardin	<input type="checkbox"/>
Maison uniquement	<input type="checkbox"/>	De préférence avec garage	<input type="checkbox"/>
Appartement uniquement	<input type="checkbox"/>		
Studio uniquement	<input type="checkbox"/>		

(\*) : Ce souhait est sans incidence contraignante quant à l'attribution.

#### 4. DIVERS

---

- ☒ Avez-vous déjà occupé un logement social ? oui  non   
Si oui, Société de logement de service public : \_\_\_\_\_  
Motif du départ : \_\_\_\_\_
- ☒ Êtes-vous en médiation ou règlement collectif de dettes ? oui  non   
Si oui, indiquez les coordonnées du contact :  
Nom et prénom : \_\_\_\_\_ ☎ : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_
- ☒ Avez-vous des problèmes de mobilité ? oui  non   
☒ Pouvez-vous monter les escaliers ? oui  non   
☒ Avez-vous des animaux<sup>5</sup> ? oui  non   
Si oui :  Chien  Chat  Autre : \_\_\_\_\_

#### 5. COMMENTAIRES EVENTUELS

---

---

---

#### 6. VOIES DE RE COURS<sup>6</sup>

---

**L**e candidat locataire qui s'estime lésé par une décision de la société peut introduire une réclamation au siège de celle-ci, par envoi recommandé, dans les trente jours qui suivent la notification de la décision.

A défaut de réponse dans les trente jours de la réclamation ou en cas de réclamation rejetée, le candidat locataire peut introduire un recours, par envoi recommandé, auprès de la Chambre de recours dont le siège est situé à la Société Wallonne du Logement, rue de l'Ecluse 21 à 6000 Charleroi. Le recours devant la Chambre des recours n'est recevable qu'après avoir introduit la réclamation auprès de la société.

Il est également possible, pour le candidat locataire, d'adresser une réclamation individuelle auprès du Médiateur de la Région Wallonne à l'adresse suivante : rue Lucien Namèche 54 à 5000 Namur.

Il est également possible, pour le candidat locataire, d'adresser une réclamation individuelle auprès du Médiateur de la Région Wallonne à l'adresse suivante : rue Lucien Namèche 54 à 5000 Namur.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

**⚠ Signature(s) du (des) candidat(s) précédée(s) de la mention « lu et approuvé » :**

<sup>5</sup> Attention : Le règlement d'ordre intérieur de la SCRL La Ruche Chapelloise interdit la présence d'animaux autres que chats et chiens non dangereux.

<sup>6</sup> Arrêté du Gouvernement Wallon du 08/02/2024 organisant la location des logements gérés par la Société Wallonne du Logement ou par les sociétés de logements de service public, articles 7 à 11.

## 7. REMARQUES

**A**insi qu'il est prévu par la loi sur la protection de la vie privée, les données à caractère personnel communiqués dans le cadre de la présente candidature et du bail sont traitées à des fins de maintenance des fichiers des candidats.

Le candidat marque son accord pour que ces données soient communiquées aux autres sociétés gestionnaires des communes sur lesquelles il a posé un choix.

Le responsable du traitement est la SCRL La Ruche Chapelloise, dont le siège est à Chapelle-lez-Herlaimont, rue de Piéton 2. Vous avez le droit de consulter et de faire corriger les renseignements communiqués comme prévu par la loi du 8 décembre 1992 sur la protection de la vie privée. Il vous appartient de nous communiquer tout élément susceptible de modifier votre dossier de candidature sous peine d'être radié si les informations en notre possession s'avèrent incorrectes ou incomplètes.

Signification des renvois avec références, selon la rubrique, au Code Wallon du Logement et à l'Arrêté du Gouvernement Wallon relatif à la location des logements sociaux gérés par la Société Wallonne du Logement ou par des sociétés de logement de service public.

Arrêté du Gouvernement Wallon du 08/02/2024 organisant la location des logements gérés par la Société Wallonne du Logement ou par les sociétés de logement de service public, articles 12 à 16.

Arrêté du Gouvernement Wallon du 08/02/2024 organisant la location des logements gérés par la Société Wallonne du Logement ou par les sociétés de logement de service public, article 17.

---

Société civile ayant emprunté la forme d'une société à responsabilité limitée.

Agréée par la Société Wallonne du Logement.

✉ : Rue de Piéton 2 – 7160 Chapelle-lez-Herlaimont ☎ : 064 43 20 80

🌐 : [www.laruchechapelloise.be](http://www.laruchechapelloise.be) ✉ : [info@laruchechapelloise.be](mailto:info@laruchechapelloise.be)

Bureaux ouverts le : lundi après-midi de 13h00 à 16h30, mercredi et vendredi matin de 8h00 à 12h00

---

## **Documents à fournir lors de l'introduction de la demande de location**

---

### 1. Composition de famille :

- ☒ Une composition de ménage récente délivrée par l'Administration Communale
- ☒ Une attestation de résidences successives récente (historique des adresses) délivrée par l'Administration communale.
- ☒ La copie recto verso de la carte d'identité des personnes de plus de 18 ans faisant partie du ménage.
- ☒ Pour les femmes enceintes, un certificat attestant de cet état et de la date présumée de l'accouchement.

### 2. La preuve que les demandeurs ne sont pas propriétaires :

- ☒ Compléter la déclaration sur l'honneur stipulant qu'aucun des occupants n'est propriétaire (document en annexe).
- ☒ Une attestation du notaire ou la copie du compromis de vente.

### 3. Si vous avez des enfants :

- ☒ Une attestation de la caisse qui paie les allocations familiales récente précisant l'identité et le nombre d'enfants pour lesquels ces allocations sont perçues.
- ☒ La copie du jugement ou de l'acte notarié du droit d'hébergement principal, alterné ou accessoire des enfants et de la part contributive. Le cas échéant, si le jugement n'est pas rendu, la copie de la convention passée devant un médiateur familial agréé (document probant).
- ☒ Le document doit préciser explicitement que le droit en question couvre au moins une nuit.
- ☒ Pour les enfants en hébergement accessoire (droit de visite), la date de naissance des enfants et le numéro de registre national sont indispensables.
- ☒ La copie des versements de la part contributive.
- ☒ Une attestation de fréquentation scolaire pour les étudiants âgés de 18 ans et plus.

#### **4. Les revenus :**

---

- ☒ Les copies des avertissements extraits de rôle du Service Public Fédéral Finances : exercice d'imposition de l'année 2024 reprenant les revenus de l'année 2023 pour chaque occupant du logement.
- ☒ Les copies des avertissements extraits de rôle du Service Public Fédéral Finances : exercice d'imposition de l'année 2025 reprenant les revenus de l'année 2024 pour chaque occupant du logement

#### **ET les revenus actuels :**

- ☒ Les fiches de salaire des trois derniers mois précédant la demande.
- ☒ Une attestation de votre syndicat ou de la CAPAC spécifiant le taux journalier d'indemnisation.
- ☒ Une attestation de mutuelle indiquant le taux journalier d'indemnisation.
- ☒ Une attestation du C.P.A.S. stipulant le montant mensuel de Revenus d'Intégration Sociale.
- ☒ Une attestation de la caisse de pension indiquant le montant mensuel dont vous bénéficiez ou les trois derniers extraits de compte bancaire.
- ☒ Une attestation du Service Public Fédéral Sécurité Sociale reprenant le montant mensuel qui vous est versé (allocation de remplacement de revenus et allocation d'intégration des personnes handicapées).
- ☒ Pour les étudiants de + de 18 ans : Une attestation de fréquentation scolaire.
- ☒ Si vous ne bénéficiez d'aucuns revenus : une déclaration sur l'honneur attestant que vous ne percevez aucun revenu.

#### **5. Les priorités :**

---

Tout document prouvant que vous avez droit à des priorités conformément à l'Arrêté du Gouvernement Wallon du 08/02/2024.

Les logements sont attribués en fonction d'un système de points calculés sur base des justificatifs produits par vos soins.



---

Société civile ayant emprunté la forme d'une société à responsabilité limitée.

Agréée par la Société Wallonne du Logement.

: Rue de Piéton 2 – 7160 Chapelle-lez-Herlaimont : 064 43 20 80

: [www.laruchechapelloise.be](http://www.laruchechapelloise.be) : [info@laruchechapelloise.be](mailto:info@laruchechapelloise.be)

Bureaux ouverts le : lundi après-midi de 13h00 à 16h30, mercredi et vendredi matin de 8h00 à 12h00

---

## **CONTROLE DES CONDITIONS DE PROPRIETE**

### **Déclaration sur l'honneur en vue de l'obtention d'avantages dans le domaine du logement social**

---

**R**emarque importante pour l'organisme qui délivre ce formulaire : Ce formulaire (et la méthode de travail associé) ne peut être utilisé que par le secteur du logement social et à condition que l'avantage dont l'application est demandée soit dépendant des revenus du demandeur, de son partenaire ou des membres de son ménage.

Cette déclaration sur l'honneur sert à vérifier que les conditions de propriété imposées sont respectées. Le contenu de cette déclaration fera l'objet d'une vérification auprès du service public compétent.

Il est important que ce formulaire soit correctement complété et signé.

1. Renseignements au sujet du demandeur et des autres personnes concernées par cette déclaration :

DEMANDEUR	CONJOINT OU COHABITANT
Nom :	
Prénom :	
Date de naissance : _ _ / _ _ / _ _ _ _	
Lieu de naissance :	
Etat civil :	
Registre national : _ _ . _ _ . _ _ - _ _ _ _	
Adresse : _____ _____ _____	
Code postal : _____	
Localité : _____	
Pays : _____	

COMPOSITION DE MENAGE au moment de la signature de la déclaration :

NOM	PRENOM	Date de naissance	NISS
		_ _ / _ _ / _ _ _ _	_ _ . _ _ . _ _ - _ _ _ _
		_ _ / _ _ / _ _ _ _	_ _ . _ _ . _ _ - _ _ _ _
		_ _ / _ _ / _ _ _ _	_ _ . _ _ . _ _ - _ _ _ _
		_ _ / _ _ / _ _ _ _	_ _ . _ _ . _ _ - _ _ _ _
		_ _ / _ _ / _ _ _ _	_ _ . _ _ . _ _ - _ _ _ _

## 2. DECLARATION PERSONNELLE SUR L'HONNEUR

Le demandeur et, le cas échéant, son conjoint ou la personne avec laquelle il cohabite de fait ou légalement déclare(nt) sur l'honneur :

- A. Qu'à la date de la signature de la présente déclaration, lui (elle) et les membres de son ménage, ne possédaient pas, pour la totalité, d'autres droits réels immobiliers que ceux décrits ci-après : Néant<sup>7</sup>

	Bien 1	Bien 2
Commune – Pays		
Rue		
Désignation cadastrale		
Nature du bien <sup>8</sup>		
Nature du droit <sup>9</sup>		

---

<sup>7</sup> Mentionner "NEANT" si on ne possède aucun droit ou bien immobilier

<sup>8</sup> Maison, appartement, immeuble, parcelle de terrain

<sup>9</sup> Pleine propriété, usufruit, usage, habitation, emphytéose, superficie, nue-propriété

B. Que dans le courant des ..... dernières années<sup>10</sup>, lui (elle) et les membres de son ménage ont aliéné (vente, partage, donation, cession à titre gratuit) les biens et droits immobiliers suivants : Néant<sup>11</sup>

Date de l'aliénation	Situation et nature du bien	Prix obtenu ou valeur estimée

⚠ Signatures obligatoires :

Date :

Demandeur :

Conjoint ou cohabitant :

---

<sup>10</sup> L'organisme qui délivre ce formulaire doit ici compléter le nombre d'années qui doivent être prises en considération sur base de la réglementation en vigueur. Il mentionne "PAS D'APPLICATION" si les aliénations passées ne jouent aucun rôle.

<sup>11</sup> Mentionner "NEANT" si on ne possède aucun droit ou bien immobilier



## INFORMATION AUX CANDIDATS-LOCATAIRES CONCERNANT LE TRAITEMENT DE LEURS DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

---

La Ruche Chapelloise accorde beaucoup d'importance à la protection des données à caractère personnel qu'elle est amenée à traiter dans le cadre de ses missions (octroi et location de logements, calcul de loyer, mutation, calcul des charges,...) et ce, conformément à la législation européenne sur la protection de la vie privée selon le Règlement Général sur la Protection des Données.

### IDENTITÉ ET COORDONNÉES DU RESPONSABLE DU TRAITEMENT

---

La Ruche Chapelloise dont le siège social est situé à 7160 Chapelle-lez-Herlaimont, Rue de Piéton, 2, représentée par son Directeur-Gérant, est responsable de certains traitements de données à caractère personnel qu'elle effectue dans le cadre de ses activités de location de logements publics.

### COORDONNÉES DU DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES

---

Pour toute demande relative à vos données à caractère personnel vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données.

[dpo\\_slsp@atayapartners.com](mailto:dpo_slsp@atayapartners.com)  
Avenue Louise 500 – 1050 Ixelles  
0471 30 20 04

### TRAITEMENT

---

La Ruche Chapelloise traite des données à caractère personnel à des fins qui ont trait à la gestion et à la mise en location de logements publics.

Les données à caractère personnel ne sont recueillies et traitées qu'aux seules fins mentionnées ci-dessous :

- ☒ pour satisfaire aux dispositions auxquelles nous sommes soumis, qu'elles soient d'ordre légal, réglementaire, administratif, général et spécifique ;
- ☒ pour gérer nos relations contractuelles ;
- ☒ pour répondre aux demandes que vous nous adressez ;
- ☒ pour accomplir toutes les missions inhérentes à une société de logement ;
- ☒ pour vous proposer de recourir à divers services dans votre intérêt et celui de notre Société ;
- ☒ pour gérer votre dossier individuel ;
- ☒ pour gérer les demandes de nos divers partenaires sociaux ;
- ☒ pour gérer les contacts avec les différents fournisseurs ;
- ☒ pour des raisons qui relèvent de l'intérêt légitime de notre SLSP :
  - soit détecter, prévenir et lutter contre des situations abusives et frauduleuses ;
  - soit exercer ou défendre un droit en justice ;
  - soit développer et améliorer la qualité de nos services.

Les données à caractère personnel nous sont communiquées par les candidats-locataires, par la banque carrefour d'échange de donnée (BCED) et par les collectivités locales, CPAS, administration communale.

### DONNÉES

---

Les données en notre possession sont les suivantes :

nom, prénom, adresse, numéro de registre national, numéro de téléphone, adresse mail, numéro de compte bancaire, composition de ménage, avertissement-extrait de rôle, droit au allocation familiale des enfants, jugement de garde ou de placements des enfants, nationalité, revenus du ménage, situation sociale (règlement collectif de dettes, administration de biens,...), handicap , numéro du candidat-locataire, intervention technique, situation du compte candidat-locataire, ...

La durée de conservation des données à caractère personnel est de 10 ans après la clôture du dossier

Vos données personnelles en notre possession sont traitées principalement par les collaborateurs de notre Société, lesquels sont soumis au respect des règles de confidentialité, des lois et règlements relatifs à la protection des personnes physiques en matière de traitement de leurs données personnelles.

Vos données à caractère personnel peuvent être partagées avec des sous-traitants (uniquement nom, adresse et numéro de téléphone) dans le cadre de l'exécution d'un contrat conclu avec notre Société. Ces sous-traitants sont soumis au respect du prescrit légal et ne traitent ces données que pour la réalisation des finalités/activités précisées dans nos contrats.

Nous pouvons également être amenés à communiquer vos données personnelles aux différents SPF et autres organes publics en fonction de leurs compétences respectives et par application d'une obligation légale ou réglementaire qui s'impose à nous.

De manière générale, nous ne mettrons pas vos données personnelles à disposition de tiers et nous ne divulguerons pas publiquement ces données à moins que ces transferts soient :

- ☒ basés sur votre consentement explicite ;
- ☒ nécessaires pour l'exécution d'un contrat (ou mesures précontractuelles) conclu entre nous ;
- ☒ autorisés ou prescrit par la loi ou par l'ordre d'une administration publique ou d'une autorité judiciaire.

Aucun transfert de données à caractère personnel hors de l'Union européenne n'est effectué.

#### **DROITS DES CANDIDATS-LOCATAIRES**

Les candidats-locataires peuvent à tout moment consulter, modifier, transférer ou supprimer leurs données sans frais. Ils peuvent également s'opposer à leur traitement ou le restreindre.

Pour ce faire, veuillez adresser votre demande accompagnée d'une copie recto-verso de votre carte d'identité à notre DPO.

Le cas échéant, des renseignements ou des démarches complémentaires pourront vous être demandés afin de s'assurer de votre identité et de votre droit d'accès aux informations concernées. Concrètement, les candidats-locataires peuvent :

- ☒ Obtenir, sans frais, la communication écrite ou une copie de leurs données à caractère personnel qui ont été recueillies par La Ruche Chapelloise ;
- ☒ Obtenir, dans les meilleurs délais et au plus tard dans un délai d'un mois, la rectification de leurs données à caractère personnel qui seraient inexactes, incomplètes ou non pertinentes ;
- ☒ Limiter le traitement de leurs données à caractère personnel dans les cas suivants :
  - lorsque vous contestez l'exactitude d'une donnée et uniquement le temps que nous puissions contrôler celle-ci ;
  - lorsque, bien que n'étant plus nécessaire à la poursuite des finalités du traitement, vous en avez besoin pour la constatation, l'exercice ou la défense d'un droit en justice.
- ☒ Obtenir l'effacement de leurs données à caractère personnel, notamment lorsque l'un des motifs suivants s'applique :
  - vos données ne sont plus nécessaires au regard des finalités du traitement ;
  - vous avez retiré votre consentement à ce que vos données soient traitées et il n'existe pas d'autre fondement juridique au traitement.

Le retrait de votre consentement ne remet pas en cause la licéité du traitement de vos données personnelles effectué préalablement.

☒ Recevoir, sans frais, leurs données à caractère personnel dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine, en vue, notamment, de les transmettre à un autre responsable de traitement.

Il s'agit du cas de figure où le traitement est fondé sur le consentement de la personne ou sur un contrat conclu entre ce dernier et le responsable de traitement.

Dans les mêmes conditions et selon les mêmes modalités, vous avez le droit d'obtenir de notre Société que les données à caractère personnel vous concernant soient transmises directement à un autre responsable de traitement et ce, pour autant que cela soit techniquement possible.

☒ S'opposer au traitement de leurs données personnelles pour des raisons tenant à leur situation particulière ;

☒ Introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle, à savoir l'Autorité de Protection des données.

Les demandes formulées sont gratuites sauf si les demandes sont manifestement infondées ou excessives, notamment en raison de leur caractère répétitif. Dans ce cas, La Ruche Chapelloise peut exiger le paiement de frais raisonnables qui tiennent compte des coûts administratifs liés à ces demandes ou refuser d'y donner suite.

Concernant vos données personnelles, je vous informe que La Ruche Chapelloise accorde beaucoup d'importance à la protection de la vie privée et que leur traitement s'effectue conformément à la législation européenne sur la protection de la vie privée, selon le Règlement général sur la protection des données.

Signatures obligatoires :

Date :

Demandeur :

Conjoint ou cohabitant :